

Les cahiers de l'été - épisode 3 - Les Maires.

... et plus particulièrement les Maires dans la Métropole du Grand Nancy.

Retrouvez les épisodes précédents sur mon site herveferon.fr

Un des sujets les plus médiatiques de l'été aura été "la fonction de Maire". Suite, bien sûr, au décès tragique du Maire de Signes qui a bouleversé tout le monde. Décès d'ailleurs peut-être accidentel, mais qui n'en reste pas moins révélateur de la difficulté que les Maires ont à exercer leur fonction et du malaise profond qu'ils éprouvent...

On a l'impression qu'à l'occasion de ce drame, on a découvert la situation ! Mais tout cela existe au quotidien et depuis longtemps. Malheureusement, les conditions d'exercice de cette belle fonction n'ont cessé de se dégrader au fil des réformes sous Sarkozy, Hollande et Macron.

C'est simple, les Maires dérangent les gouvernants qui ne sont que nommés, mais qui souvent n'ont jamais été élus eux-mêmes... Ils dérangent aussi les barons locaux présidents en toute puissance des grosses intercommunalités.

Alors il est de bon ton de dire que 35000 Communes en France c'est beaucoup trop, en comparaison avec l'Allemagne ou avec la sacro-sainte Europe (que l'on ne prend en exemple que lorsque cela arrange bien...)

Les Maires dérangent, parce qu'ils sont dans la proximité au quotidien et qu'ils connaissent, ils vivent, ils partagent, les difficultés de leurs concitoyens et ils le disent... Ils sont en permanence sur l'humain, quand les élus plus distants (Métropole, Conseil Régional, députés...), les Ministres, le Président de la République ne s'appuient que sur la technocratie, sur des études, des rapports sans âmes...

Les Maires, eux, sont sur l'humain, cela leur confère, en général, une estime de la population et cela dérange encore plus...

Alors on a cherché à les affaiblir progressivement pour pouvoir mieux dire qu'ils seraient inutiles : on a empêché le Maire en exercice, d'être Parlementaire. On a supprimé aux maires des dotations depuis 13 ans sans discontinuer sous Sarkozy, Hollande et Macron. A force de leur enlever des domaines de compétences pour renforcer cette toute puissance des grosses intercommunalités, on les a complètement déshabillés... les Maires n'ont plus les moyens

d'agir et de faire vivre des politiques publiques. Et cela continue, de plus en plus. On entend parler (à l'occasion du Projet de Loi « fonction publique ») d'amendements qui pourraient dessaisir les Maires de certaines responsabilités (Ressources Humaines, Communication...) pour renforcer celles des DGS ! Chaque fois que la fonction de Maire est encore un peu plus affaiblie, c'est le Peuple que l'on abandonne encore un peu plus.

Les maires aident les gens au quotidien, ils leur trouvent du travail, des formations, un appartement, ils leurs portent véritablement secours pour pallier aux carences des autres institutions. Ils résolvent des conflits privés, ils apaisent, ils expliquent. Et en retour, il est de bon ton chez les observateurs, les donneurs perpétuels de leçons, de les accuser d'être clientélistes, électoralistes

Mais chaque fois qu'une difficulté majeure survient au niveau national, ce sont les Maires qu'on appelle au secours, on se souvient soudain qu'ils existent et qu'ils sont une vraie chance pour la France.

ø Au lendemain des attentats du Bataclan, par exemple, s'il n'y avait pas eu le formidable réseau des Maires, comment la France aurait-elle pu continuer à vivre sans être hyper militarisée ? Sans les Maires qui connaissent leurs concitoyens, et qui ont tout assumé avec leurs petits moyens, il aurait été impossible d'organiser la moindre fête dans le moindre petit village, dans les quartiers, dans les villes. Toute réunion, toute activité, toute kermesse d'école, tout spectacle auraient été impossibles dans ce climat de terreur...

ø Quand Emmanuel Macron était acculé par les gilets jaunes, c'est aux Maires qu'il s'est adressé pour qu'ils ouvrent leurs salles au Grand Débat... et qu'ils absorbent au premier rang la légitime colère populaire... Ces Maires qu'il venait justement de mépriser deux mois plus tôt, en refusant de se rendre à leur Congrès national, il leur apportait soudain intérêt et reconnaissance...

Le malaise dans ce pays n'est-il pas exacerbé depuis que les Maires ont été interdits d'Assemblée Nationale au nom du non-cumul des mandats, théorie de bobos, alors qu'il aurait été si simple d'instituer le non-cumul des indemnités ? Le résultat est là, immédiatement, le Parlement n'est plus, à quelques exceptions près, qu'une Assemblée de notables parisiens hors sol, complètement déconnectés avec la réalité...

Mais il n'y a rien de nouveau :

=> depuis longtemps, les Maires sont aimés des Français, le Maire avait même été il y a un certain nombre d'années le personnage préféré des Français... récemment selon un sondage IFOP pour le JDD, 83% des sondés ont une opinion favorable de leur Maire. Et cela malgré les incessants amalgames faits par les médias avec les autres élus et de préférence avec les élus qui trichent...

=> En exceptant les Maires des grandes Villes, on ne peut pas reprocher à un Maire de faire une carrière trop longue, quand personne ne veut ou ne peut prendre sa place - On ne peut pas lui reprocher des revenus trop élevés étant donné le montant faible et parfois ridicule de ses indemnités, étant donné aussi sa lourde charge de travail et de responsabilités, étant donné son statut si précaire - On ne peut pas lui reprocher de faire excès de pouvoir, quand il n'a justement plus de pouvoir d'agir...

• Les Maires travaillent beaucoup, ils sont sollicitables 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

=> Quand on parle des violences, l'affaire de Signes est terrible et cet été d'autres faits de violences physiques ont été révélés, mais ne soyons pas naïfs, la violence est quotidienne pour les Maires. Elle est verbale, elle est ironique, c'est une tension permanente. Dans une société d'hyper consommation, où toute personne qui achète une maison pense avoir acheté tout le quartier et revendique à ce titre des droits, dans une société en perte de repères, c'est toujours au Maire que l'on s'adresse au moindre problème et souvent il est même mis en cause. Beaucoup de personnes conditionnées par le climat général hostile aux élus de la République, s'adressent au Maire de façon irrespectueuse et agressive. La violence et par conséquent la douleur sont fréquentes. Si un Maire se fait insulter, menacer, bousculer dans l'exercice de ses fonctions et qu'il porte plainte, la plainte est usuellement classée sans suite.

Dès lors que l'on constate de fait que, le Maire est un travailleur précaire, on peut dire qu'il y a « conditions de travail inacceptables ». Le fait d'être élu mériterait une vraie protection sociale et juridique prévue par le statut.

=> Il n'est pas nouveau non plus qu'un grand nombre de Maires ne souhaite plus se représenter aux élections municipales suivantes, c'est un sujet qui ressort tous les six ans... On comprend aisément pourquoi.

Dans la Métropole du Grand Nancy, c'est encore pire :

L'exécutif de la Métropole du Grand Nancy s'empare systématiquement des évolutions législatives (qui sont interprétées à convenance) pour concentrer toujours plus de pouvoirs. Le problème n'est donc toujours pas la Métropole, mais son mode de gouvernance autoritariste. André Rossinot nie en permanence la légitimité démocratique des Maires qu'il écrase de toute sa suffisance. Il n'est plus sorti dans la rue au contact de la population depuis le siècle dernier, c'est pourquoi il est ignorant des attentes et des besoins des habitants. Il confie les politiques publiques à ses technocrates, le résultat en termes de bilan est humainement catastrophique.

đ Il a dissous l'opérationnalité des Maires et de leurs Conseils Municipaux en leur confisquant moyens et domaines de compétences.

đ Il a spolié les Communes en faisant réserver des centaines d'hectares par l'EPL (ce qui équivaut à une dette importante qui n'apparaît pas dans les comptes...) La Métropole est donc devenue ainsi propriétaire foncier privée sur les territoires des Communes. Il a privé les Communes de leur richesse foncière, il fait parfois des acquisitions à l'euro symbolique, puis revend à 60€ le m²... en demandant aux promoteurs de payer en plus les aménagements routiers. La conséquence, c'est que lorsque vous achetez un terrain ou une maison, vous payez beaucoup plus cher !!! Comme il a aussi verrouillé l'urbanisme en s'appropriant toutes les compétences, en finançant et en maîtrisant les Conseils d'Administration de l'agence d'urbanisme et de l'aménageur qui sont systématiquement retenus pour gérer les ZAC, il a le pouvoir de vie ou de mort sur les Communes, il permet ou empêche leur développement au gré de ses humeurs et en fonction de la docilité ou non des Maires, devenus ainsi serviles.

đ Comme il a surendetté la Métropole par des dépenses inconsidérées, il a fait des Communes sa variable d'ajustement budgétaire. Par exemple, la Métropole a la compétence des voiries et donc de leur entretien et pour cela, elle perçoit des dotations. Cela signifie qu'elle nous doit ces services ! A. Rossinot a mis en place une règle de répartition des enveloppes financières pour l'entretien des voiries aux Communes d'emblée injuste et inappropriée puisque cette règle s'appuie, non pas sur les besoins réels d'entretien, mais sur le linéaire de voirie... Le Maire a donc une enveloppe fixe, qu'il ne peut pas utiliser, mais qu'il peut solliciter (c'est-à-dire qu'il faut ensuite que la demande soit validée par les techniciens du Grand Nancy... bonjour la démocratie !). Comme ça, le Maire ne décide de rien sur sa propre Commune, mais s'il advient que son enveloppe est épuisée, alors que des travaux urgents sont nécessaires, le Grand Nancy peut aisément rejeter la faute sur le dos du Maire en faisant savoir aux habitants que le Maire n'a pas choisi de faire entretenir leur rue en priorité... Ainsi le Maire est rendu

responsable du moindre nid de poule ! C'est comme cela que ça se passe ! Pire encore, il y a trois ans, ne sachant plus comment faire pour équilibrer le budget de la Métropole ingérable en raison de l'endettement, A. Rossinot a soudainement raboté considérablement les enveloppes des Communes. Et par exemple, la Ville de Tomblaine qui avait 400 000€ par an pour entretenir l'ensemble de ses voiries, s'est retrouvée du jour au lendemain avec... 300 000€, alors même que son linéaire de voiries a augmenté sensiblement avec la nouvelle ZAC. Ce qui fait que nous avons consommé aujourd'hui l'enveloppe de l'année 2019 et celle de l'année 2020, on ne peut donc plus rien faire en matière de sécurisation ou de réparation. La plupart des

Maires du Grand Nancy sont dans cette situation intenable. Dans tous les quartiers, on nous demande d'installer un ralentisseur (le moindre ralentisseur coûte plus de 10 000€), un stop, des aménagements de sécurité... Ce n'est pas de notre compétence et nous n'avons donc pas l'argent pour le faire sur nos enveloppes, mais par contre nous avons toute la responsabilité au nom de notre pouvoir de police ! C'est ainsi que l'on crée de l'animosité et que les Maires sont décrédibilisés aux yeux de la population...

• A. Rossinot cherche sans cesse à inventer de nouvelles mutualisations avec les Communes, pour mieux les étouffer et leur soutirer encore plus de participations financières.

• Il a asservi les Maires par une Conférence des maires qui n'est qu'un passage d'informations sur des décisions qu'il a prises unilatéralement. Les Maires (qui sont convoqués par le DGS de la Métropole ! On croit rêver !) qui affirment le contraire se doivent de sauver la face, nier l'évidence pour conserver leurs postes de Vice-Présidents, plaire au monarque s'ils ne veulent pas qu'il empêche des projets sur leurs Communes. Ils savent tous que je dis vrai.

Ainsi, la Métropole est une technostructure inhumaine, d'une lourdeur extrême administrativement et d'une inefficacité chronique.

Aujourd'hui, la majorité de la Métropole est confrontée à au moins deux angoisses : les prochaines élections municipales et le gouffre que représente la dette métropolitaine. Alors ils cherchent des échappatoires...

Lors d'un Conseil de Métropole récent Laurent Hénart, sans avoir prévenu personne (et donc pas A. Rossinot) a proposé la fusion des Communes comme remède à l'endettement du Grand Nancy !!!

Manifestement, il s'est pris les pieds dans le tapis, puisque la suite nous le démontre, il ne

voulait pas parler de la fusion des Communes, mais de la création d'une Commune Nouvelle ! Mais, cela revient un peu au même. A. Rossinot était furax, car il n'avait pas été prévenu de cette intervention. Mais je pense qu'il ne souhaitait surtout pas que cette intention, qu'il partage mais pas publiquement, soit dévoilée...

Une chose est sûre, c'est que L.Hénart n'a pas fait un tabac auprès des Maires, la totalité s'exprimant contre cette proposition scandaleuse. Les seuls avis partagés que l'on a pu lire provenaient de personnes qui ont toujours un avis, mais qui n'ont jamais été Maires et jamais en situation de devoir gérer une Commune (V. Debord, C. Khirouni...)

Ce que vous ne savez pas, c'est que depuis, A. Rossinot, comme L. Hénart n'ont eu de cesse que de travailler à ce projet de Commune Nouvelle, qui capterait ainsi les dernières ressources des Communes, qui confisquerait les dernières compétences des Maires, instituant des Mairies de quartiers et qui mettrait les Conseils Municipaux dans l'impossibilité de gérer le moindre projet.

C'est la mort annoncée de la démocratie de proximité. Si cela arrivait, les citoyens n'auraient plus d'interlocuteur sur leurs Communes !

Vous devez le savoir, A. Rossinot, comme L. Hénart préparent cela en douce (on peut même se demander ce que A. Rossinot a dans la tête, lui qui ne pense qu'à durer politiquement...), ils ont dépensé de l'argent public pour diligenter des études et tout cela en catimini, à l'insu des citoyens. J'en veux pour preuves les deux courriers que je publie ci-dessous. Ils mentent tous les deux :

- L. Hénart a annoncé aux Maires la visite d'un consultant (comme par hasard, ancien DGS du Conseil Départemental, remercié par Mathieu Klein...). Moi, ce consultant n'est jamais venu me voir, mais j'ai reçu ensuite une lettre d'Hénart qui me dit qu'après notre rencontre avec ce consultant, il me propose une réunion de synthèse avec les autres Maires !

- A. Rossinot avait annoncé une étude en interne, or, il a fait appel à un intervenant extérieur. Quel a été le coût de cet audit payé avec l'argent public pour financer la stratégie politicienne d'A. Rossinot ?

Si vous n'en savez rien, c'est que leur intention est malhonnête et dommageable à la démocratie. Vos Maires se taisent... pour l'instant.

J'espère que la presse va en parler.

Car le projet devrait sortir après les élections, sans que les électeurs en aient été avertis !

Alors, si vous ne voulez pas vous faire avoir une fois de plus, je vous invite dans chacune des 20 Communes à interroger publiquement chacun des candidats aux élections municipales de mars 2020, posez leur cette question :

« Quelle seront vos positions et attitudes, si après les élections municipales, il est proposé de créer une Commune Nouvelle qui dessaisirait alors notre Conseil Municipal de la possibilité de faire vivre toutes politiques publiques dans l'intérêt général et en lien avec la population ? »

Voici donc la preuve avec ces deux courriers, qu'A. Rossinot et L. Hénart intriguent tous les deux dans le même sens (mais peut-être pas avec le même objectif...)

République Française



ville de Nancy,

Laurent Hénart
Maire de Nancy
Ancien Ministre

CAB : BD/mcb

VILLE DE TOMBLAINE			
N° d'ordre	ORIGINE	COPIE	PL
	7		
24 JUIN 2019 5638			
DGS			
Respect des Services			
Services			
AUTRES			

Nancy, le 19 JUIN 2019

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'étude confiée au Cabinet Territoires Citoyens Conseils par la Ville de Nancy au sujet de la réflexion sur les communes nouvelles, Denis Vallance, son Directeur, vous a proposé une rencontre d'échange.

Cette étude étant désormais achevée, je vous convie à une séance de restitution par le Cabinet Territoires Citoyens Conseils, qui se déroulera

le lundi 8 juillet, à 18h00
Salon de l'Impératrice
à l'hôtel de ville de Nancy

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre venue par mail à l'adresse suivante sp@nancy.fr ou par téléphone au 03.83.85.56.38.

Espérant pouvoir compter sur votre présence je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses considérations.

Monsieur Hervé FERON
Maire de TOMBLAINE
Place Paul Goethe
54510 TOMBLAINE





ANDRÉ ROSSINOT
Président de la Métropole du Grand Nancy
Ancien Ministre

Nancy, le 09.07.2019

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Chers amis,

Le Colloque national, co-organisé par la Métropole du Grand Nancy et France urbaine du 5 juillet dernier, a été un grand succès et j'ai été heureux de constater que nos communes y étaient fortement représentées.

J'ai l'honneur dans ce cadre de vous adresser le texte de l'allocution que j'ai prononcée en ouverture de ce Colloque et qui se donnait comme objectif majeur de rappeler les enjeux qui sont ceux du Grand Nancy comme de toutes les intercommunalités, en particulier urbaines, dans les prochaines années.

Notre histoire intercommunale, riche et puissante de réalisations et de projets, forte de soixante années de destin commun, est loin d'être terminée.

L'étude engagée autour de la Commune nouvelle et de l'élargissement de la Métropole est une illustration de réflexions qui se poursuivent sur son avenir institutionnel.

A ce propos et comme nous en étions convenus, je vous propose une séance de travail et d'échanges autour de la restitution de l'expertise menée par le Professeur Vincent AUBELLE et qui aura lieu le **Vendredi 13 septembre prochain à 10 heures en salle 443.**

Dans la perspective et l'attente de cette réunion de travail, je vous prie de croire, Chère Collègue, Cher Collègue, en mes salutations distinguées.

Bien à vous

Toute correspondance est à adresser à : MÉTROPOLE DU GRAND NANCY
22 24 VIADUC KENNEDY - C.O N°80036 - 54 035 NANCY Cedex | Tél. 03 83 91 83 91 | Fax 03 83 91 83 96 | www.grandnancy.eu